

30.05.2016 - 10:00 Uhr

Industrie MEM : le creux de la vague est-il passé? Swissmem exige la ratification rapide du protocole sur la Croatie

Zurich (ots) -

Après l'année 2015, qui pour l'économie aura été une année noire, une légère augmentation des entrées de commandes au premier trimestre 2016 (+0,9%) donne l'espoir que l'industrie suisse des machines, des équipements électriques et des métaux (industrie MEM) ait passé le creux de la vague. Cependant, le recul en parallèle des marges de 8,8% montre clairement que la situation de la branche MEM reste tendue. Les entreprises subissent toujours une énorme pression au niveau des marges. Les conséquences de la surévaluation du franc suisse sont encore évidentes au niveau de l'occupation. Depuis l'abolition du taux plancher de l'euro, la branche MEM a perdu environ 10'800 emplois. La ratification rapide du protocole sur la Croatie est cruciale pour le développement positif durable de la place industrielle et intellectuelle suisse. Ce n'est qu'ainsi qu'il sera possible d'être à nouveau associés à part entière au programme de recherche « Horizon 2020 » de l'UE.

Après cinq trimestres avec des entrées de commandes en recul, pour la première fois les commandes dans l'industrie MEM ont de nouveau légèrement augmenté. Comparées à la même période de l'année précédente, elles ont augmenté de 0,9% au premier trimestre 2016. Cette progression est exclusivement le fruit de la relance des commandes à l'étranger. Par contre, comme on pouvait s'y attendre, en raison du bas niveau des entrées de commandes en 2015, les chiffres d'affaires dans la branche MEM ont continué de diminuer. Par rapport au trimestre correspondant 2015, ils ont diminué de 8,8% au premier trimestre 2016. Cela fait que l'indice du chiffre d'affaires a chuté au niveau le plus bas des dix dernières années. Le taux d'utilisation des capacités productives dans la branche MEM a diminué à 86,5% mais reste supérieur à la moyenne à long terme de 86,3%. Lors de la dernière saisie du KOF en avril 2016, cette dernière était légèrement remontée à 87,1%.

Augmentation des exportations vers l'UE

Par rapport à l'année précédente, le recul des exportations s'est ralenti. Selon les données de l'Administration fédérale des douanes, elles ont diminué au premier trimestre 2016 de 1,7% (-4,6% au total en 2015) par rapport à la période correspondante 2015 et ont atteint une valeur de marchandises de 15,6 milliards de francs. Dans les différents secteurs de produits, les exportations ont évolué de manière différente. Dans la construction de machines, elles ont diminué de 1,7%, de 1,2% dans la métallurgie et de 2,9% dans l'électrotechnique/électronique. En revanche, les exportations d'instruments de précision ont augmenté de 0,9%. Vu sous l'angle géographique, le débouché aux USA croît toujours avec le plus de dynamisme (+2,7%). Il est manifeste que les exportations vers l'UE ont légèrement repris (+1,0%). La reprise modérée de la conjoncture européenne ainsi que l'affaiblissement du franc suisse par rapport à l'euro en sont probablement les raisons. Par contre, les ventes vers l'Asie ont fortement diminué (-7,4%).

Vers un retournement de la situation au cours du deuxième semestre?

Les chiffres commerciaux de l'industrie MEM montrent que les conséquences de la surévaluation du franc suisse ne sont pas encore surmontées. Les entreprises subissent toujours une grande pression au niveau des marges. Les conséquences de la surévaluation du franc suisse sont toujours plus évidentes au niveau de l'occupation. Au premier trimestre 2016, les entreprises MEM suisses occupaient au total 319'400 personnes. Selon les chiffres de l'OFS, depuis l'abolition du taux plancher de l'euro, quelque 10'800 emplois ont été supprimés.

Toutefois, le développement positif au niveau des entrées de commandes donne une lueur d'espoir quant au fait que le creux de la vague est atteint. Il faut pour cela que le franc suisse ne remonte plus en puissance et que la demande des débouchés principaux - notamment en Europe - évolue de façon positive. Les attentes des entrepreneurs dans l'industrie MEM restent réservées et les incertitudes (conséquences de BREXIT, mise en oeuvre de l'initiative contre l'immigration de masse) sont considérables. Selon l'enquête la plus récente, 36% des entreprises s'attendent pour les douze mois à venir à une augmentation des entrées de commandes de l'étranger. Par contre, 17% seulement craignent une détérioration au niveau des commandes. Les espoirs reposent principalement sur des impulsions de croissance venant d'Amérique du Nord, d'Inde et de certaines parties de l'Europe.

La ratification rapide du protocole sur la Croatie est indispensable

Malheureusement, la politique n'arrive toujours pas à freiner la tendance vers la détérioration des conditions-cadres. Certes, la commission de politique extérieure du Conseil des Etats (CPE-E) a donné le feu vert le 25 mai 2016 à l'extension de la libre circulation des personnes à la Croatie. Toutefois, pour elle, la ratification du protocole sur la Croatie est liée à la condition de se mettre d'accord préalablement avec l'UE en matière de gestion de l'immigration. Pour Swissmem, il est improbable qu'un tel accord puisse être obtenu dans les semaines et mois à venir et que la mise en oeuvre de l'initiative sur l'immigration de masse puisse être réalisée légalement jusqu'au 9 février 2017. Cependant, si la Suisse ne ratifie pas le protocole sur la Croatie jusqu'au 9 février 2017, elle va perdre son association partielle au programme de recherche « Horizon 2020 » avec l'UE, valable depuis le printemps 2014, et n'aura que le statut de pays tiers dans le domaine de la collaboration de recherche. Les conséquences pour la Suisse en tant que site de recherche et pour l'industrie suisse, dont le succès dépend fortement de l'innovation, seraient fatales. Par conséquent, Swissmem exige que, durant la session d'été, le Conseil des Etats ne suive pas la recommandation de la CPE-E et qu'il approuve inconditionnellement la ratification du protocole sur la Croatie. Ce qui permettrait de soumettre à temps un éventuel référendum contre cette ratification au peuple suisse.

Contact:

Philippe Cordonier, responsable Suisse romande
Tél. +41 21 613 35 85 / portable +41 79 644 46 77
E-mail: p.cordonier@swissmem.ch

Ivo Zimmermann, chef Communication
Tél. +41 44 384 48 50 / portable +41 79 580 04 84
E-mail: i.zimmermann@swissmem.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100053245/100788640> abgerufen werden.